



HAL
open science

Positionnement épistémologique : relation au terrain d'étude et à la langue créole.

Jean-fabrice Ondo

► **To cite this version:**

Jean-fabrice Ondo. Positionnement épistémologique : relation au terrain d'étude et à la langue créole..
CONSTRUIRE UNE POSTURE DE RECHERCHE IMPACTANTE ET IMPLICANTE, UNIVER-
SITE DE NOUVELLE-CALEDONIE, Apr 2023, Nouméa et Toulouse, France. hal-04244621

HAL Id: hal-04244621

<https://hal.science/hal-04244621v1>

Submitted on 17 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

JOURNÉE D'ÉTUDE
CONSTRUIRE UNE POSTURE DE RECHERCHE IMPACTANTE ET IMPLICANTE
UNIVERSITÉ DE NOUVELLE-CALÉDONIE
21 AVRIL 2023

ONDO Jean-Fabrice

Université des Antilles – Contextes, Recherches et Ressources en Éducation et
Formation (CRREF – UR6_3)

jeanfabrice.ondo@gmail.com

**Positionnement épistémologique : relation au terrain d'étude et à la langue créole.
Ou comment un policier non créolophone et non antillais exerçant en Guadeloupe
peut-il étudier et comprendre la contextualisation des pratiques policières sur ce
territoire ?**

Relation au terrain d'étude

La question de notre positionnement s'est très vite posée et ce, dès l'émergence de l'idée même de travailler sur la Police en Guadeloupe. Ce positionnement professionnel peut poser question quant à la notion d'objectivité. En effet, officier de police en activité, nous menons nos recherches sur le milieu même dans lequel nous exerçons nos fonctions. Cet état de fait nous a interpellé quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de nos pairs dont certains exercent sous notre commandement direct. Avant de nous engager, nous avons ainsi pris le parti de mettre à plat les avantages et les inconvénients de notre positionnement et ce, dans le but de tendre vers la plus grande objectivité possible.

S'agissant des inconvénients, plusieurs interrogations nous traversent. Ce fut le cas de celle relative à la notion de commandement hiérarchique qui, d'emblée, nous est apparu comme une véritable limite car rattachée directement à notre activité quotidienne de cadre ayant sous son autorité les mêmes personnes que nous devons interroger et avec lesquelles nous devons nous entretenir. Allaient-elles accepter de s'entretenir avec nous ? Seraient-elles sincères dans leurs réponses ? Feraient-elles la part des choses en discernant notre statut de cadre hiérarchique de celui de chercheur ? Allions-nous réussir à nous détacher de nos fonctions professionnelles et adopter une attitude de chercheur ouverte et propice à un climat de confiance et d'échange ?

Concernant les avantages, et devant ces nombreuses interrogations, nous avons pris la décision de maintenir le choix de nous inscrire sur la voie d'une recherche en immersion dans notre milieu professionnel. Pour ce faire, nous utilisons la méthode de l'enquête ethnographique qui permet au chercheur d'être « [...] le plus étroitement impliqué dans le monde qu'il étudie, et où il est amené à établir les relations les plus étroites avec les personnes auprès desquelles il mène l'enquête » (Marchive, 2012 : 8). Avec cette approche, nous avons l'occasion de créer une proximité avec les personnes sur lesquelles portent nos travaux (Marchive, 2012).

De même, en adoptant la posture de l'*observateur-participant* (Guth, 1997), nous avons la possibilité, à travers cette proximité avec les populations étudiées, de bénéficier d'un capital de confiance a priori non négligeable, nonobstant le fait que les rapports sont placés entre pairs. Selon Whyte en effet, « Si l'on veut comprendre un individu, il faut le replacer dans son environnement social et l'observer dans ses activités quotidiennes » (Whyte, 2002 : 36). Comme l'ont déjà démontré plusieurs chercheurs dont nous avons décidé de suivre les traces, les investigations menées dans ce cadre méthodologique ne reposent pas tant sur le niveau d'érudition du chercheur que sur son vécu expérientiel. Ainsi, dans son étude du cadre général du quartier de Cornerville, Whyte précise qu'il ne peut être compris réellement qu'à travers « [...] l'observation des individus dont les actions construisent ce cadre » (Whyte, 2002 : 39). Nous avons pris à notre compte le fondement méthodologique de cette approche selon laquelle « Les idées se développent en partie grâce à notre immersion dans la masse des données et dans le flux global de l'expérience vécue » (Whyte, 2002 : 312). Cette expérience vécue et rapportée issue d'un séjour prolongé dans le milieu étudié nous donne ainsi la possibilité d'une restitution très détaillée. L'adoption de cette méthode nous permet d'en tirer de multiples avantages, tels que relevés par Lepoutre (1997 : 10-11) :

[...] méthode [...] qui consiste, pour la résumer, à partager pendant une durée de temps assez importante tout ou partie de l'existence du groupe social que l'on étudie, cela afin de pouvoir bénéficier soi-même d'un point de vue « de l'intérieur » sur les relations sociales et sur les représentations culturelles de ce groupe [...]. Ces relations sont évidemment [...] fondées sur bien autre chose que la simple nécessité de transmissions des informations ethnographiques. [...] c'est bel et bien dans la relation spécifique entre l'ethnologue et ses interlocuteurs [...] que

s'élabore sans aucun doute une part essentielle de la réflexion dont est issu le travail d'analyse ethnologique. Autrement dit, ce qu'apprend et comprend l'ethnologue, il ne peut le faire qu'au prix de cette relation, quelles qu'en soient par la suite les conséquences négatives ou positives [...]

L'autre avantage de cette approche de nature anthropologique est qu'elle nous permet de privilégier l'observation de l'intérieur des rapports et des processus sociaux (Bourgois, 2001 ; cité par Kokoreff, 2002), ce qui nous facilite l'accès à certaines données.

L'occasion qui nous est donnée de travailler sur notre propre milieu professionnel nous permet également de réduire de manière conséquente la dichotomie initialement présente entre les populations étudiées et nous-même, en tenant compte de notre appartenance à cette même institution. C'est avec cette proximité professionnelle que bon nombre d'éléments de compréhension du monde policier de Guadeloupe émergent essentiellement à travers l'expérience. Car, en effet, notre positionnement a donné lieu à une compréhension profonde et à une lecture différenciée, lesquelles nous ont permis d'appréhender notre environnement d'étude dans sa sensibilité et sa subtilité (Ferilli, 2014) et, ainsi, d'avoir une autre représentation de nos pairs.

Nous sommes partis initialement sur le postulat qu'il nous fallait nécessairement disposer de la plus grande traçabilité possible et ce, afin de ne rien occulter dans nos travaux. Nous avons ainsi, comme le stipule Ferilli (2014), oublié que nous faisons partie de ce monde étudié et que, en tant que policier en activité, la place traditionnellement recherchée par les non-spécialistes du domaine est finalement la notre. En outre, « prendre le risque d'être affectée en se mettant en jeu protège de la tentation de la dichotomie » (Ferilli, 2014 : 9), et permet d'adopter une approche de nature holistique des populations étudiées.

La notion anthropologique du travail « chez soi » prend alors sens. Il s'agit pour nous d'entrer concrètement dans « la nécessaire démarche d'objectivation du chercheur [...] » qui permet « [...] par sa rigueur méthodologique et par la réflexivité, de prétendre au dépassement de sa propre subjectivité (Bourdieu, 1978 ; cité par Bila, 2009 : 4). En effet, appartenir au milieu que l'on étudie peut être un facteur aggravant des difficultés et obstacles divers que nous pouvons rencontrer du fait de notre statut de policier et donc de

notre caractère autochtone (sur le plan professionnel car policier, mais non sur le plan culturel car non d'origine antillaise) et des risques d'exacerbation de notre subjectivité (Bila, 2009). Il semble que cette question se pose de manière accrue depuis le développement des études menées par des chercheurs sur leur propre milieu de vie (Diawara, 1985 ; Ouattara, 2004).

Confortés dans notre choix de travailler sur notre milieu professionnel et conscient des enjeux inhérents à cette initiative, nous avons décidé de poursuivre notre engagement dans une démarche méthodologique du « chez soi ». Cette notion, appelée également *endo-ethnologie* en anthropologie, fait référence à la proximité, l'implication, voire l'appartenance (culturelle, linguistique, sociale ou professionnelle) du chercheur à son terrain d'étude (Ouattara, 2004). D'après Ouattara, l'engagement du chercheur dans un environnement qu'il connaît par ailleurs, sur les plans professionnel ou familial par exemple, peut être source de subjectivité et impacter l'appréhension de son objet d'étude de la même manière et tout autant que s'il vient de l'extérieur. L'enjeu pour lui est alors de parvenir à conjuguer sa posture de chercheur et son appartenance à une communauté avec tous les biais que cela peut impliquer (Ouattara, 2004).

Le mythe du chercheur entièrement neutre et distant par rapport à son objet d'étude, la fameuse neutralité axiologique (Weber, 1917), a fait long feu. Devant cette réalité, il convient pour ce dernier de faire sienne et d'adopter les notions d'« opération fondatrice » et d'« atonie ». La première lui permet de mettre en place des stratégies d'autonomie qui lui servent à maintenir la distance nécessaire avec les éléments de l'environnement dont il est issu par ailleurs (Ouattara, 2004). La seconde, empruntée à Naepels (1998) signifie que le chercheur accepte de se situer dans un entre-deux permanent, oscillant entre les statuts que peuvent lui octroyer ses interlocuteurs et celui qu'il se doit de maintenir en tant que scientifique et ce, afin de mener ses travaux de la manière la plus objective possible tout en faisant preuve de capacités d'adaptation au milieu étudié (Ouattara, 2004).

En outre, le fait de travailler sur notre milieu professionnel exige de notre part une rigueur scientifique certaine afin d'être en mesure de construire notre objet d'étude de façon rigoureuse et collecter des éléments nous permettant d'avancer dans nos démarches. En ce sens, la réalité sociale de notre terrain d'étude ne se donne pas à voir, quand bien même nous évoluons en son sein, il faut au contraire aller la chercher en adoptant un

processus scientifique (Ouattara, 2004). En effet, selon Ouattara (2004 : 14) : « Appartenir à une société est une chose, mais être en mesure de la comprendre et de la décrire en termes anthropologiques en est une autre ».

Afin d'instaurer un climat de confiance et de préserver des liens de qualité, nous faisons le choix d'une approche réflexive emprunte d'empathie visant à favoriser l'interaction avec les personnes interrogées (Bila, 2009). Cependant, notre statut de « chercheur chez soi » fait peser sur nous de manière conséquente le poids des exigences et des attentes de la part des interviewés conscients de notre appartenance à « la maison Police ». En ce sens, la question de la distanciation du chercheur par rapport à son objet, les conditions de nos relations aux sujets étudiés et les enjeux de ces relations ne sont pas les mêmes que si nous avions été de l'extérieur. L'équilibre délicat entre empathie et exigences éthiques de notre recherche doit être maintenu dans ce contexte de proximité étroite.

Cet aspect du déroulement de nos travaux pose la question des « [...] liens sociaux antérieurs à la situation d'enquête », lesquels, directement liés à notre autochtonie, nous demandent un effort de maîtrise de nos ressentis personnels par rapport à un milieu dans lequel nous évoluons depuis de très nombreuses années et au sein duquel nous sommes connus, identifiés et sollicités régulièrement. Dans un tel contexte, notre appartenance à l'institution de la police nationale accentue « [...] le poids et les conséquences du regard social » (Bila, 2009 : 10) et nous étions ainsi dépourvus des « [...] possibilités de contrôle sur les données d'enquête à travers arbitrage et ajustement » (Bourdieu, 1993 ; cité par Bila, 2009).

Policier en activité tout autant que chercheur en immersion dans son domaine professionnel, nous sommes confrontés à l'image renvoyée par nos pairs et à la nécessité de quitter notre terrain opérationnel pour nous plonger dans le processus d'objectivation de nos travaux, « [...] spécificité d'une anthropologie chez soi » (Bila, 2009 : 12). Pour nous, chercheur endogène dans et sur le monde policier de Guadeloupe, la perception du poids de notre terrain d'étude liée à notre présence quotidienne parmi ces personnels et au partage d'un même espace social et culturel est donc conséquente. Cette proximité étroite et ancienne nous oblige à mettre en place un processus d'objectivation et d'autocritique non seulement sur notre personne et tout ce qu'elle représente aux yeux des observés mais aussi sur nos travaux de recherche et singulièrement sur les entretiens

que nous menons. Car, en effet, comme le précise Bourdieu en parlant des sociologues mais qui, selon nous, peut être étendu à l'ensemble des chercheurs, « [...] le sociologue n'a quelque chance de réussir son travail d'objectivation que si, observateur observé, il soumet à l'objectivation non seulement tout ce qu'il est [...] mais aussi son propre travail d'objectivation [...] » (Bourdieu, 1978 : 68).

Notre démarche scientifique fondée sur la notion d'« observation participante », elle-même associée à l'anthropologie (Copans, 2011) attend de nous que nous partagions nos expériences avec les personnels rencontrés sur le terrain. En ce sens, comme tout ethnographe, nous sommes « [...] *pris* dans des rapports intersubjectifs (Favret-Saada, 1990 ; Tedlock, 1991 ; cités par Campigotto, Dobbels et Mescoli, 2017 : 8) et amenés à conduire un travail réflexif à partir duquel nous exprimons notre subjectivité face à l'image que nous renvoyons à nos interlocuteurs et que ces derniers reçoivent.

Comme l'écrivent Campigotto, Dobbels et Mescoli (2017 : 9), « la réflexion sur la notion de *familiarité* soulève les enjeux spécifiques du *terrain chez soi* qui concernent le décentrement du regard et la distanciation de ses préjugés et préconceptions que le chercheur tente de mettre en œuvre sur le terrain ». Aussi, la question qui nous semble se poser est celle de savoir comment se positionner à « l'extérieur », en observateur averti d'un milieu que l'on analyse tout en étant soi-même issu de ce milieu et en en connaissant tous les détails parce qu'en relation permanente avec lui ? (Peirano, 1998 ; cité par Campigotto, Dobbels et Mescoli, 2017). Au fond, la démarche réflexive nous apparaît consubstantielle aux incessants et indispensables allers et retours entre objectivation et subjectivité dans la collecte et l'analyse de données extraites d'un milieu connu par ailleurs.

Relation à la langue créole

Une autre interrogation a éveillé notre attention, celle de notre non-appartenance à la sphère de la langue créole. Francophone d'origine, le créole n'étant pas notre langue maternelle, comment allons-nous recueillir et traiter les données intéressantes de notre étude ? De quelles manières pouvons-nous nous faire comprendre de nos interlocuteurs et comprendre ce qu'ils ont à nous dire ? La question de la langue créole nous a paru évidente à aborder dans le sens où l'exercice du métier de policier en contexte caribéen, et singulièrement guadeloupéen, appelle, de notre point de vue, l'usage superficiel ou

approfondi, ponctuel ou courant, de la langue vernaculaire. En effet, le policier, acteur de la cité, est amené à être quotidiennement au contact de la population du lieu dans lequel il exerce ses fonctions. Il se doit donc d'être compris et de comprendre l'environnement qui l'entoure. Étant nous-mêmes non-créolophone, nous n'avons personnellement pas d'idées arrêtées sur cette question, cet objet d'étude est ainsi d'autant plus évident et naturel à mettre en exergue.

Policier exerçant en Guadeloupe, afin d'appréhender objectivement notre environnement, nous sommes amenés à prendre en compte le statut particulier et l'évolution du créole. Comme l'écrit Réno : « Pendant longtemps, en politique comme dans d'autres domaines, le dénigrement du créole au profit du français a été la règle [...] cette situation [...] n'est plus aussi répandue. On assiste en effet à une utilisation fréquente de la langue créole dans la vie politique » (Réno, 1997 : 19). Le créole nous apparaît ainsi progressivement comme un facteur d'intégration au contexte guadeloupéen.

Pour reprendre le concept de créolisation selon Réno (1997), les notions de langue et de culture s'entremêlent et participent à la formation du champ politique. Le créole, issu des franges populaires de la population, favorise ainsi l'ouverture de ce champ à des catégories sociales qui en sont traditionnellement éloignées ou exclues et l'institution policière implantée dans le contexte créolophone participe également, en tant qu'outil étatique au service de la population, à cette ouverture.

Il s'agit pour nous de faire preuve d'adaptation et de perméabilité pour être en mesure d'intégrer l'ambivalence produite par le phénomène de créolisation de la vie publique dont nous sommes l'un des représentants. En effet, travailler en contexte caribéen nous demande de garder à l'esprit que notre action de policier s'inscrit dans un cadre entremêlant rationalité bureaucratique et logiques communautaires (Réno, 1997). Ce cadre singulier, traversé par une attitude, une posture, un état d'esprit conceptualisés sous la dénomination de Bigidi (Blou, 2021), incarne le lien permanent entre rigidité et souplesse. Il nous semble que le policier, en formation et sur le terrain, optimise son action et gagne en efficacité en s'insérant dans ce schéma ambivalent.

Bibliographie :

Alin, C. (2008). Retour sur une langue dominée : la nouvelle reconnaissance du Créole

dans la formation des enseignants aux Antilles françaises. *Contextes et Didactiques, Varia*. Disponible en ligne : <https://hal.univ-antilles.fr/hal-02047036>. Récupéré le 02/04/2020.

Bila, B. (2008). Anthropologie « chez soi » auprès de personnes vivant avec le VIH à Ouagadougou : Empathie, méthode et position des acteurs. *Ethnographiques*, 17. Disponible en ligne : <https://www.ethnographiques.org/2008/Bila>. Récupéré le 03/12/2021.

Bourdieu, P. (1978). Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 23, 67-69. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1978_num_23_1_2609. Récupéré le 05/12/2021.

Bourgois, P. (2001). *En quête de respect. Le crack à New-York*. Paris : Le Seuil.

Copans, J. (2011). *L'enquête ethnologique de terrain*. Paris : Armand Colin.

Diawara, M. (1985). Les recherches en histoire orale menées par un autochtone, ou l'inconvénient d'être du cru. *Cahiers d'études africaines*, 97 (vol.25), 5-19. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1985_num_25_97_2183. Récupéré le 13/02/2022.

Glissant, E. (1997). *Le discours antillais*. Paris : Gallimard. (1981 pour l'édition originale au Seuil)

Guth, S. (1997). Street Corner Society : une étape dans l'étude de la structuration des groupes. *Sociétés contemporaines* 25, 105-126. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1997_num_25_1_1437. Récupéré le 10/12/2020.

Lepoutre, D. (1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris : Odile Jacob.

Marchive, A. (2012). Introduction. Les pratiques de l'enquête ethnographique. *Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, 45, 7-14. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2012-4-page-7.htm> Récupéré le 13/11/2021.

Naepels, M. (1998). Une étrange étrangeté. Remarques sur la situation ethnographique. *L'Homme, tome 38 n°148. Lignage, mariage, héritage*. 185-199. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1998_num_38_148_370583. Récupéré le 21/09/2022.

Ouattara, F. (2004). Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie « chez soi ». *Cahiers d'études africaines*, 175, 635-357. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/4765>. Récupéré le 30 avril 2019.

Prudent, L.F. (2005). Langue et culture créoles : création d'une discipline et construction de normes. *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. X, 103-114. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2005-1-page-103.htm>. Récupéré le 24/03/2022.

Réno, F. (1997). La créolisation des institutions politiques et administratives à la Martinique. Fred Constant et Justin Daniel (sous la direction) 1946-1996 : Cinquante ans de départementalisation outre-mer. Disponible en ligne : <https://hal.univ-antilles.fr/hal-02425700>. Récupéré le 2 janvier 2022.

Whyte, W.F. (2002). *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris : La Découverte. (1943 pour l'édition originale en anglais)